

Innovations 2012 :
la Fondation Entrepreneurs de la Cité lance
deux nouveaux services pour
renforcer son action de protection des micro-entrepreneurs

La Fondation Entrepreneurs de la Cité, dont la mission est de protéger les personnes exclues du monde du travail qui créent leur entreprise, poursuit son action d'innovation dans le secteur de l'assurance en lançant en ce début d'année un « Guide Web de l'assurance des micro-entrepreneurs » ainsi qu'un produit de micro-assurance responsabilité décennale pour les professionnels du bâtiment.

Un « Guide de l'assurance des micro-entrepreneurs » pour combler le déficit d'information des micro-entrepreneurs et les sensibiliser au risque

L'assurance est une composante essentielle dans la pérennité d'une entreprise (selon EDLC, 10% des micro-entrepreneurs subissent un sinistre chaque année). Pourtant les micro-entrepreneurs sont rarement au fait de leurs obligations d'assurance et de l'importance d'être bien assurés. Pour y remédier, la Fondation Entrepreneurs de la Cité innove en mettant à disposition des 30 000 micro-entrepreneurs français un « Guide Web de l'Assurance des micro-entrepreneurs ». Accessible en ligne et sans vocation commerciale, ce guide, unique sur la toile, passe au crible les 50 métiers les plus fréquents parmi les micro-entrepreneurs accompagnés par la Fondation. Pour chaque activité sont recensés une grille des garanties les plus utiles ainsi que des points d'alertes, des rappels et des astuces propres au métier. Car au-delà d'une approche pédagogique et d'une démarche de sensibilisation rendues encore plus nécessaire envers cette population souvent plus exposée au risque que la moyenne, c'est bien d'informations qualifiées selon chaque activité qu'ont besoin les micro-entrepreneurs pour faire les bons choix sur leurs solutions d'assurance et optimiser les coûts afférents.

Pour favoriser le partage d'expérience, le guide propose aux micro-entrepreneurs de laisser leurs témoignages ou leurs conseils à leurs confrères. Il constitue également un outil au service des conseillers d'aide à la création d'entreprise.

Le « Guide Web de l'Assurance des micro-entrepreneurs » a été réalisé avec le soutien financier de la Fondation Caritas, et co-écrit par Stéphane Corone, journaliste indépendant spécialisé en droit de l'assurance.

Pour accéder au guide :

<http://www.entrepreneursdelacite.org/section/guidedelassurancedesmicro-entrepreneurs/>

Un nouveau produit très attendu pour les micro-entrepreneurs du bâtiment : la micro-assurance décennale

Alors que 10 à 15 % des entrepreneurs défavorisés ou exclus du système bancaire créent leur activité dans le domaine du bâtiment (rapport d'activité 2010 ADIE, BGE, France Initiative), beaucoup ont des difficultés, compte tenu de leurs revenus modestes, à s'assurer à un coût abordable.

Le secteur du bâtiment est pourtant soumis à une assurance obligatoire, la Responsabilité décennale, qui garantit les dommages de l'ouvrage et leurs conséquences lorsque la responsabilité du constructeur est engagée. Le risque étant assuré pendant 10 ans, peu d'assureurs s'engagent à des tarifs accessibles aux entrepreneurs fragilisés.

Soucieuse de répondre à un fort besoin des micro-entrepreneurs et en ligne avec sa mission de protéger les personnes exclues du monde du travail qui créent leur entreprise, Entrepreneurs de la Cité a conclu un partenariat avec APRIL Partenaires, spécialiste des assurances hors-norme depuis 25 ans, pour expérimenter en 2012 ce nouveau produit de micro-assurance décennale. Cette assurance sera proposée aux micro-entrepreneurs suivis par la Fondation à un tarif « hors-marché » (entre - 20 et - 35 %) et avec des restrictions d'adhésion très limitées par rapport aux standards. Si le projet test est concluant, le dispositif est amené à être généralisé courant 2013.



Témoignage d'Hayat Boira,

Déléguée générale de la Fondation Entrepreneurs de la Cité

« Forts de nos cinq années d'accompagnement des micro-entrepreneurs, nous avons constaté que beaucoup d'entre eux s'assurent mal voire pas du tout par manque d'information. Et ce d'autant plus que leurs activités, souvent atypiques ou avec de faibles perspectives d'évolution, intéressent peu le marché des assurances traditionnelles et les coupent d'un accès à une information de qualité et qualifiée selon les spécificités de leur métier. C'est pour y remédier qu'est né le projet du « Guide Web de l'assurance des micro-entrepreneurs ». C'est aussi pour pallier les déficits de l'assurance classique que nous nous sommes battus pour proposer une micro-assurance responsabilité décennale pour les professionnels du bâtiment ; nous savons qu'elle répond à une véritable attente et c'est là toute notre mission de faire avancer la protection des micro-entrepreneurs. »

À PROPOS DE LA FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

Créée en 2007 par la Caisse des Dépôts et six groupes d'assurance, la Fondation Entrepreneurs de la Cité a déjà accompagné depuis sa création 6 000 entrepreneurs en France et propose notamment, avec la Trousse Première Assurance, des produits de micro-assurance aux entrepreneurs désireux de créer leur propre emploi. Reconnue d'utilité publique en 2008, elle est la seule fondation française dans le domaine de l'assurance et est composée d'un partenariat entre secteur public et acteurs privés. Pour en savoir plus, www.entrepreneursdelacite.org.

Contact presse - Agence Kaélia

Émilie Chanussot : 04 72 00 35 37 / emilie.chanussot@kaelia.fr